

Etymologies et étymologistes

Autor(en): **J.-F.P.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **19 (1881)**

Heft 8

PDF erstellt am: **26.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-186336>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

cauquiès quartettès, l'étaï on metcheint coco po sa fenna et l'allavè tant qu'à la taupâ. Onna né que revegnâ grindzo à l'hotô, tràovè sa fenna qu'étaï montâie su onna chaula et que fasâi dè l'oodrè su on trablîâ. Adon lo gaillâ vâo coumeinci à gongounâ, mâ la fenna qu'avâi djurâ que le ne voliâvé pas mé sè laissi eimbêtâ pè se n'homme, accrofsè on baignolet et à l'avi que lo lulu arrevè proutso dè lli, le lâi fot 'na ramenâie su la téta avoué s' n'éze, que lo fond s'épéclliè et que totè lè dâovè s'éparpeliônt pè l'hotô, que ne reste perein à la man dè la fenna què lè dou sacllio que sè tràovont crosi su lo cotson dâo gaillâ. Adon la fenna sè met à semottâ cliâo sacllio avoué tant dè fooce que se n'homme a bintou éta étaï lè quatre fai ein l'ai et tandi que sè ramassâvé, la pernetta a décampâ. Ma fâi lè vesins qu'aviont oïu dâo boucan étiont venus guegni pè la fenêtra, iô s'épéclliâvont dè rire et l'est du adon que l'ont batsi lo gaillâ « Baignolet. »

Un maréchal scié.

Le maréchal Castellane est resté légendaire à Lyon.

On le voit encore à cheval, chamarré de toutes les ferblanteries du monde. Il était grotesque, mais désagréable.

En plein dix-neuvième siècle, — sous quelque gouvernement que ce fût, — et il les a servis tous! — il ne s'est jamais préoccupé que d'une chose : satisfaire sans scrupule ses moindres caprices.

Aussi le bourgeois le détestait, le soldat le maudissait, et l'officier, ne pouvant faire plus, le blaguait.

Entre autres manies, le vieux maréchal avait l'habitude, chaque fois qu'il passait une revue d'adresser aux officiers quelques questions, toujours les mêmes.

Peste! c'était aussi une manie de Frédéric le Grand, l'aïeul de notre excellent ami Guillaume.

La veille d'une grande revue, les officiers réunis à leur cercle, résolurent de jouer un bon tour au vieux radoteur.

Ils concertèrent leurs réponses tout simplement.

Le lendemain, ça ne rate pas. Castellane s'approche d'un jeune sous-lieutenant et lui frappe sur l'épaule.

— Hé? hé!... fit-il, déjà l'épaulette!... C'est bien. Vous sortez de Saint-Cyr?

— Oui, maréchal.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal, mon père, ma mère et une sœur.

— Que fait votre père?

— Mon père, maréchal, il est gendarme.

— Ah! ah!... très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse.

— Eh! eh! Bien, bien... Et votre sœur?

— Ah! fit le jeune homme en se voilant les yeux, ma sœur!... Ne m'en parlez pas, maréchal, elle a mal tourné.

Le maréchal lui prit la main.

— Je vous demande pardon, dit-il... Si j'avais su... Il s'éloigna et s'adressa à un autre.

C'était un lieutenant à la mâle figure.

— D'où sortez-vous?

— Des zouaves.

— Officier de fortune!... Ah! ah! C'est très bien. Et il lui frappa sur l'épaule.

— Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai mon père, ma mère et une sœur.

— Ah! Ah! très bien. Que fait-il, votre père?

— Maréchal, il est gendarme.

— Très bien! oh! très bien. Et votre mère?

— Elle est blanchisseuse, maréchal.

— Ah! ah!.. Il n'y a pas de mal à cela. Et votre sœur?

— Ah! ne m'en parlez pas, maréchal... Elle a mal tourné.

Castellane s'excusa de nouveau d'avoir été indiscret, et poursuivit son inspection. Il arrive à un jeune capitaine alsacien. Même interrogatoire. Mêmes réponses. Il interroge un sous-lieutenant de chasseurs. Même résultat. Toujours : Le père gendarme, la mère blanchisseuse et la sœur qui a mal tourné.

Le maréchal fronça les sourcils et se mordit la moustache. Enfin, après une dixième épreuve, il s'adresse à un vieux grognard sur le point de prendre sa retraite et à qui l'on avait donné l'épaulette pour grossir un peu sa pension.

— Ah! vous voilà, vous! cria Castellane d'un ton bourru. Avez-vous de la famille?

— Oui, maréchal; j'ai un père, une mère et une sœur.

— Oui-dà, mille tonnerres!... Votre père est gendarme, n'est-ce pas?... Votre mère est blanchisseuse?... Et votre sœur et une sacrée... Quinze jours d'arrêt!

Ce jour-là, il n'interrogea plus personne; mais son air resta sombre et farouche. Il se demandait comment il pourrait bien se venger d'une scie aussi audacieuse.

Et les officiers?... Ils en rient encore.

Etymologies et étymologistes.

Chacun est curieux de connaître l'origine et la source d'où dérive son nom de famille et la signification de ce nom, soit son étymologie.

On a souvent tourné les étymologistes en ridicule; on a eu raison dans la plupart des cas. Et pourquoi? Il ne suffit pas, pour l'étymologiste, de se livrer à sa seule imagination et de compulsuler les dictionnaires classiques grec et latin, avec le secours d'un glossaire celtique, car, avec un travail fait dans ces conditions et en négligeant l'élément ancien germanique, on ne réussira pas une fois sur vingt à toucher juste. Il y aura donc 19 cas où l'on aura fait fausse route, ce qui induira le public en erreur en faisant surgir de nombreux contradicteurs, d'où résultera le discrédit de l'auteur.

L'étymologie doit être basée sur des documents positifs; on doit rassembler toutes les variantes possibles d'un nom à différentes dates, et, si possible, entre le 8^e et le 12^e siècles, parce qu'alors on sera en présence d'un nom latin qui aura conservé, le plus souvent, la trace du nom primitif ou de la racine

du nom. Dans cette racine, ce sont surtout les consonnes qui ont de l'importance et non les voyelles. C'est d'un travail semblable qu'il s'agit de donner un spécimen, et si vos lecteurs y prennent goût nous pourrions vous donner, de temps à autre, l'explication d'autres noms ou de ceux qui pourraient vous être demandés.

Nous commencerons par un nom de langue en même temps romane et gauloise; puis viendront quelques noms dérivés de l'ancien Germain, enfin, on terminera par un nom latin avec quelques-uns de ses nombreux dérivés, ce qui donnera une idée de la formation et des transformations multiples des noms propres et des prénoms.

Nom roman. Famille JOMINI de Payerne. Cette famille, la plus nombreuse dans cette localité, y était déjà établie en 1453. Au premier abord, ce nom paraît de provenance italienne, mais cette apparence est bien trompeuse, puisqu'il dérive du prénom : *Jacques*. D'après les archives de Payerne et les registres de notaires, nous connaissons seize variantes d'orthographe de cette famille, dont les principales sont : *Jaulmeniez*, *Jolminiez*, *Jaulmenyé*, *Jomeny*. De la première variante dérivent les trois dernières, mais le nom de *Jaulmeniez* doit venir lui-même de *Jalm*, qui signifie Jacques en Bretagne, tandis que *Jaume* et *Jome* signifient aussi *Jacques* en Languedoc, et *James*, est le mot Anglais de *Jacques*. De la racine *Jalm* sont dérivées les variantes probables *Jalme*, *Jaulme*, *Jaulmet*, *Jaulmin*, *Jaulminus*, *Jaulmini*, *Jaulminiez*, d'où *Jominy* et *Jomini* par suppression de l'l et le changement de au en o. Dès 1825 environ, on a commencé à remplacer l'y par l'i simple.

Noms dérivés du germain. Les noms de lieux, de familles et les prénoms, qui viennent de l'ancien germain, tant en France que dans le Pays roman, sont en nombre considérable. C'est par milliers qu'ils se rencontrent, sans qu'on se doute de leur origine. Citons en quelques-uns, comme : *Arago*, *Bérenger*, *Garibaldi*, *Renaud*, *Rambert*, *Herminjard*, *Gonet*, *Gonin*, *Renou*, *Hignou*. La cause de la présence de ces noms tirés de l'ancien germain, en France et en Suisse, est connue de chacun, c'est l'invasion de ces pays par les peuples du nord, surtout par les Francs et les Burgondes, mais on n'a pas assez pris en considération que, si les germains ont pu vaincre les Gaulois et les Romains qui les défendaient, ils n'ont pas réussi à leur faire adopter leur langage. Ils ont dû, au contraire, apprendre le gaulois et subir, sous ce rapport, la loi du vaincu. Par contre, tous les noms propres ou plutôt les noms de guerre, importés en Gaule par les Germains, y sont restés et y ont pris racine par le mélange des deux nations. Nous disons leurs noms de guerre avec intention, car leurs noms composés, dans le plus grand nombre des cas, de deux mots juxtaposés et présentant un sens presque toujours connu, sont des noms se rapportant surtout aux mœurs guerrières. Ces noms étaient sérieux et ne prétaient jamais au ridicule et à la dérision, comme les noms latins et français. Le nom de *Cicéron* a été donné à ce grand écrivain pour désigner la verrue qu'il portait sur son visage et qui ressemblait à un pois chiche. Les noms romains de *Balbus*, de *Calvus*, de *Crassus* et tant d'autres rappelaient des infirmités ou des défauts corporels, comme le bégaiement, la calvitie et l'obésité. En France et dans notre Pays roman, ces noms méchants et de persiflage ont continué d'être largement appliqués : il y en a même qu'on n'ose pas prononcer. Citons cependant celui d'un bourgeois de Renens près Lausanne, nommé *Cudebeurre*, famille éteinte, ce qui a fait dire à un plaisant que le dernier survivant de cette famille s'était éteint en s'endormant sur un poêle chaud.

D'entre les noms germains, ceux qui étaient trop difficiles à prononcer par les Gaulois, ont été adoucis, en supprimant certaines lettres, surtout les consonnes inutiles, et en y ajoutant, par contre, d'autres lettres intercalaires pour en faciliter la prononciation. Ces noms ont ensuite été latinisés dans les actes publics qui s'écrivaient toujours en latin; ils ont souvent été francisés de nouveau, puis modifiés tant de fois et de tant de manières diverses, suivant les provinces et les dialectes, que leur provenance primitive est perdue pour un grand nombre et auxquels il ne reste souvent qu'une seule lettre de la racine primitive du nom germain. Quant aux prénoms et aux noms de

famille qui en dérivent, la source la plus sûre pour les recherches est le martyrologe universel par Chastellain, Paris 1809, dans lequel tous les saints de l'Eglise sont inscrits en français avec le nom latin usité au moment de la canonisation. Nous en verrons des exemples dans quelques-uns des noms dont l'étymologie va suivre.

J. F. P.

(La suite au prochain numéro).

Boutades.

Un colonel aimait beaucoup à parler de lui-même et de ses mérites, et il lui arriva de dire un jour en présence d'une dame :

— Il est presque impossible de savoir à quel point je me trouve occupé, car je ne suis pas seulement le commandant du régiment, mais aussi son major, son adjudant, et Dieu sait quoi encore !

— Et de plus, vous êtes aussi votre propre trompette ! répondit la dame ironiquement.

* * *

Un garde-forestier qui était plus souvent dans les vignes que dans les forêts se fourvoya un soir de novembre dans un marais où il enfonçait jusque sous les bras. N'osant plus bouger, crainte de s'embourber davantage, il appela au secours. Deux passants s'avancèrent et lui dirent : « Mon pour' ami ya te granteimps que vo z'été quie ? »

L'autre répondit : « Ma fâi n'ein sè trao rein, né pas vouaiti ma montra. »

* * *

Un garçon d'hôtel demandait l'autre jour à son patron : « Un insolent m'a traité de canaille ; je n'ai pas voulu faire de bruit ; mais je me suis réservé de vous demander comment vous agissez en pareil cas. »

Récréation.

La solution du problème précédent nous est donnée comme suit par un de nos abonnés, M. S., pasteur à M.

« Entre midi et 1 heure, point de rencontre des aiguilles. Il n'y a donc que 11 de possibles sur le pourtour du cadran. Il faut donc diviser les 60 minutes, ou les 3600 secondes du cadran en 11 parties égales, ce qui donne 5 minutes $27 \frac{3}{11}$ secondes, intervalle obligé entre chaque rencontre. — La 1^{re} a lieu à 1 heure 5 minutes $27 \frac{3}{11}$ de seconde ; la deuxième à 2 h. 10 m. $\frac{6}{11}$ de seconde, et ainsi de suite. — Quant au logogriphe, ajoute notre correspondant, n'en disons pas de mal, puisqu'il s'agit de madame.

La prime est échue à M. Ch. Brélaz, à Villeneuve.

* * *

Autre problème : La somme des chiffres de l'année de ma naissance est égale à la moitié de mon âge. Quand suis-je né ?

* * *

Question. Que font toujours 3 pigeons sur un toit ?

Primes : Pour le problème, 1 beau jeu de cartes, avec costumes suisses ; — pour la question, un porte-mine.

THÉÂTRE. Dimanche 20 février : **La prière des naufragés**, drame en 5 actes. — *Les pantins de Violette*, opéra comique. — *Madame est couchée*, vaudeville. — Rideaux à 7 $\frac{1}{4}$ heures.

Nous rappelons que toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'un timbre poste de 20 centimes.

L. MONNET.

IMPRIMERIE HOWARD GUILLOU & C^{ie}